

- 1* Conseil de l'Europe Convention Européenne sur la Protection des Animaux dans les Elevages Strasbourg 10/03/1976
- 2* Dr Y.Beck Le gavage des palmipèdes et la production de foie gras: une approche globale d'un choix de société. Mémoire de fin d'étude présenté dans le cadre de la licence spéciale interfacultaire en environnement - Faculté des Sciences - ULB 1994
- 3* Planète Vie - R.N.S Dossier: le foie gras: un choix de société 1996
- 4* R.Sheldrake Sept expériences qui peuvent sauver le monde éd du Rocher 1995
- 5* B.Sauveur; H de Carleville le canard de barbarie INRA -
- 6* K.Lorenz Il parlait avec les mammifères, les oiseaux et les poissons éd Flammarion 1968
- 7* D Broom; Johnson Stress and Animal Welfare éd Chapman et Hall 1993
- 8* Planète Vie - RNS : Dr Heyman ; Dr Van Berchem ; Dr Guilmot ; Professeur Zayan ; Dr Beck Rapport d'un groupe d'expertise belge sur le gavage 1996

Annexe1 Définition de la stéatose hépatique selon le Professeur Bogin.

La stéatose constitue une réponse non spécifique du foie à différentes formes d'agressions extérieures ou de dérangements métaboliques internes. .../ Il est cependant possible de les regrouper dans différents groupes pathologiques:

- Les stéatoses qui englobent les déséquilibres d'origines nutritionnels ou métaboliques comme un mauvais état général, et un régime carencé en protéines ou trop riche en graisses ou en hydrates de carbones, mais aussi les conditions caractérisées par des déséquilibres internes, spécialement hormonaux.
- Celles dues aux toxines, aux empoisonnements,...
- Celles qui résultent de phénomènes d'anoxie.

Annexe 2 Les pathologies hépatiques causées par la stéatose

Sans entrer dans les détails, on retrouve les atteintes suivantes dans la littérature : l'hépatomégalie, les lésions hépatiques de type périhépatites et nécroses, les troubles circulatoires liés à la présence de shunt portosystémiques, l'encéphalohépatie et enfin l'insuffisance hépatique globale. (2*)

Bibliographie

soient les justifications économiques et les lois du marché que nous connaissions aujourd'hui. Elles ne peuvent et ne pourront jamais justifier ce qu'avec un peu de recul, tout être civilisé considérera comme une pratique barbare et indigne de la place que l'homme s'assigne comme garant d'une éthique humaniste.

L'alternative au gavage forcé est de maintenir des élevages fermiers et de supprimer la chaîne de production dont le foie gras est l'étape ultime. A très haute valeur ajoutée. Les amateurs de foie gras pourront alors se tourner vers une production artisanale où le foie, obtenu par suralimentation "naturelle" (sans gavage forcé et par hyperphagie saisonnière), ne subirait plus qu'une surcharge modérée. Les petits foies gras obtenus de la sorte sont très bons et n'occasionnent pas de souffrance aux oiseaux. L'animal conserve sa dignité et sa place parmi les êtres vivants, sans qu'on le rabaisse au rang d'une simple machine à notre service. Bien sûr, le coût d'achat suivra les lois de l'offre et de la demande. Libre alors à ceux qui le désirent, de mettre le prix pour satisfaire ce qui n'est finalement qu'un caprice gustatif et non une priorité vitale pour notre alimentation. Libre également à ceux qui refusent ce produit de ne pas l'acheter. Une autre possibilité développée par un boucher gantois est de préparer des pâtés de foie gras à partir de foies normaux que l'on mélange à divers ingrédients. Les résultats obtenus - sans être similaires - semblent prometteurs. Selon de nombreux amateurs de foies gras.

Reste l'argument selon lequel l'interdiction de la production en Europe laisserait ce marché aux importations extra communautaires. Ces produits sont de moindre qualité, et les conditions d'élevage et de gavage - bien moins contrôlées - y sont déplorables. Comme me le disait un confrère récemment, c'est déplacer le débat. Il nous incombe de prendre les dispositions que nous dictent notre code de conduite. C'est le seul signal que puisse donner une société qui se respecte. Il suffit d'en exposer les raisons à l'opinion publique, pour que les comportements s'ajustent sans heurts aux lois.

Plusieurs pays « européens » ont d'ores et déjà interdit la production de foie gras sur leur territoire: l'Autriche, le Danemark, la Suède, la Suisse et la Norvège. D'autres, comme l'Angleterre, ne sont pas producteurs. Pourtant si le secteur voulait s'y implanter, des mesures visant à l'interdire seraient prises immédiatement. Par ailleurs, il semble qu'une large majorité des pays européens veuille en arriver à interdire toute production de foie gras dans les années à venir. En maintenant éventuellement une période de transition. Le support pour y arriver existe dans la Convention Européenne sur la Protection dans les Elevages. Il suffit de rédiger les articles qui fassent respecter l'esprit de cette convention. Pour cela, il faut un accord de tous les pays membres puisque les votes se font à la majorité absolue des voix. Cela ne sera possible que si les populations des rares pays producteurs - France et Belgique - prennent conscience de la situation. Qu'elles fassent pression sur leur gouvernement en ce sens. Qu'elles recherchent d'autres façons de satisfaire leurs papilles gustatives.

* Planète Vie - RNS (pour Rassemblement pour une Nouvelle Société) est une asbl de défense des animaux et de la nature. (siège social 15 av de la Sapinière - 1180 Bruxelles - secrétariat: Tél-Fax: 640-44-63).

Annexes

**1- de SOCIETE: faut-il ou non produire du foie gras?
si oui, selon quelle modalité?**

1° CHOIX

2- INDIVIDUEL: acceptation ou refus de la consommation.

2° INFORMATION du public.

Le gavage forcé des palmipèdes - ou stéatose hépatique nutritionnelle - entraîne une transformation pathologique du foie. Qui est à l'origine de souffrances incontestables pour les animaux. L'objectif économique est de pousser au maximum - et dans les plus brefs délais - la transformation de cet organe, afin de maximiser les bénéfices. Il s'agit bien d'une course contre la montre. Gaver encore et encore. Le plus possible, pour obtenir le plus gros foie possible . Le plus vite possible, pour diminuer les coûts...Mais attention, il faut savoir quand s'arrêter! Aux stades avancés de la stéatose, des phénomènes dégénératifs inéluctables risquent d'altérer brutalement la qualité du produit. La boucle est ainsi bouclée. La souffrance animale se paie par une diminution de la productivité, et par un foie gras trop friable qui est retiré de la consommation.

Le mémoire (2) auquel se réfère ce chapitre a été largement diffusé et commenté en France et en Belgique. Il a contribué à relancer le débat sur le gavage, sur des bases scientifiques et humanistes. Un groupe de réflexion composé d'une trentaine de scientifiques, vétérinaires praticiens et fonctionnaires, professeurs d'université, anatomo-pathologistes, et médecins biologistes tous intéressés par le sujet mais indépendants du secteur de production, en a fait une critique publiée dans un rapport de Planète Vie - RNS *(3) Ces deux travaux ainsi que celui du groupe d'experts belges (8) ont servi de plate-forme pour la WSPA (World Society for the Protection of Animals) lors des discussions de Strasbourg sur les modifications des réglementations européennes en matière de gavage forcé des palmipèdes.

Les conclusions de ces documents insistent sur la notion du choix de société et l'aspect éthique de cette production. Certaines collectivités consomment de la viande de chien, d'autres de la baleine, d'autres encore des cervelles de singe trépanés ... Sommes-nous prêts à cautionner la transformation d'un organe sain en un organe malade, sur un animal vivant? Pour le déguster ensuite ? Et si c'est le cas, dans quelles conditions?

J'estime personnellement que des mesures devraient être prises tant au niveau national qu'au niveau communautaire pour **interdire** ce type de production en **élevage intensif**. Quelles que

celles qui apparaissent lors d'erreurs de lieu. Lorsque du maïs est déversé accidentellement dans la trachée.

Les maladies induites indirectement par le gavage forcé.

Le comportement alimentaire naturel des palmipèdes est intimement lié aux structures digestives. Organe et fonction ont coévolué pour trouver des solutions communes optimales. Les modifications du mode et du type d'alimentation à l'occasion du gavage, constituent un stress énorme pour l'organisme. Quelles que soient les précautions prises. Les infections secondaires - par des germes de sortie - constituent le tribut à payer pour pousser la productivité. En dépit de tous les mécanismes régulateurs. Jusqu'à forcer la bouche ou le bec qui s'y refuse. Trois facteurs y prédisposent:

- Les conditions générales d'exploitation qui regroupent un ensemble de paramètres agissant en synergie, tels la densité de population, les conditions d'hygiène (température et ventilation des locaux, désinfection, ...), le stress auquel sont soumis les animaux, etc ...
- La modification brutale de la composition des aliments: le passage du régime habituel à une ration déséquilibrée et considérablement enrichie, perturbe profondément les habitudes alimentaires, la flore intestinale et la digestion des oiseaux.
- Le parasitisme ambiant (ou pression d'infection) qui joue un rôle déterminant dans tous les élevages depuis l'éclosion.

L'ensemble de ces facteurs agissant seuls ou en association, sur des animaux - stressés ou affaiblis - favorise l'éclosion d'infections d'origine parasitaire, bactérienne, et de champignons. Que l'on regroupe sous la dénomination globale de "germes de sortie".

Conclusion.

Ce survol rapide de diverses pathologies ne tient pas compte des maladies usuelles. C'est-à-dire celles que l'on rencontre chez les palmipèdes quelle que soit la destination de leur production. Il s'agit bien d'affections de gravités diverses, mais originales, dans le sens où elles sont provoquées directement par le gavage ou à la suite des perturbations physiologiques qu'il induit. Ces affections sont toutes un reflet de la qualité du système de production: les bonnes pratiques associant hygiène, prophylaxies, formation du gaveur, etc... en diminuent les répercussions sur les animaux. Elles varient en fonction de la gravité des manquements, de la rapidité et de la qualité des soins mis en place par le producteur. Dans les meilleurs des cas il n'y aura que des altérations de l'état général, dans d'autres des mortalités. Il ne faut pas occulter enfin l'aspect « consommation » du produit. Malgré les demandes répétées adressées au Ministère de l'Agriculture belge, il semble impossible d'obtenir des renseignements quant au contrôle éventuel, des résidus dans le foie gras. Tout porte à penser que le problème est pourtant bien réel.

La description faite par le docteur Castets dans une thèse de doctorat présentée à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (un des principaux centres d'étude en ce domaine) illustre cette incursion dans les évidences médicales quant à la souffrance organique présente chez les oiseaux en fin de gavage: *"les animaux au terme du gavage présentent une forte augmentation de poids (qui peut doubler), de la pâleur de la peau et des muqueuses, un pelage collé par un enduit gras, des difficultés de la démarche, une forte ptose abdominale (abdomen lourd) et de la dyspnée (respiration haletante).... si le gavage continue, les animaux se couchent à bout de force, asphyxiés, pour mourir ..."*

gaveurs. Cet état d'anxiété sera renforcé par la répétition des séances de gavage. Et par le comportement bien intentionné de certains gaveurs, qui les cajolent à la fin du repas.

L'ensemble des considérations éthologiques entraînent le Professeur Zayan à conclure son rapport, en insistant sur le lien de causalité entre les stress répétés que les oiseaux subissent et les taux de mortalité élevés (qui avoisinent 4-10%.) dans ce secteur de production. *" Il ne fait aucun doute que le gavage fait subir une souffrance physiologique et comportementale qui réduit de manière dramatique le bien-être des oiseaux "*

Les évidences génétiques.

De nombreuses espèces utilisées pour le gavage n'appartiennent pas à des espèces migratrices.

Elles ont été utilisées comme substrat génétique pour développer un produit que l'industrie alimentaire voulait améliorer. Et promouvoir. Toute la production repose finalement sur la variabilité génétique propre aux espèces utilisées, et son adéquation à des méthodes de production de plus en plus perfectionnées. La seule façon de pousser la technologie davantage, serait de cloner directement des foies. C'est sans doute pour bientôt. Tant pis pour les rêves d'envols lointains.

Les évidences médicales.

C'est en tant que vétérinaire que s'est forgée peu à peu mon opinion sur cette production. Tant la stéatose hépatique, que la pratique du gavage forcé - et leurs conséquences - affectent de façon inacceptable la santé et le bien-être des oiseaux. C'est donc bien le processus de transformation du foie qui est mis en cause. Puisqu'il a pour but de rendre l'organe qu'il transforme malade. Ce qui s'accompagne de différentes contraintes, voire de maladies qui affectent le foie. L'hépatomégalie (l'augmentation du volume du foie) est - nécessité oblige - présente dans tous les cas. Elle ne fait que s'accroître, principalement dans le dernier tiers du gavage. Les autres pathologies reprises dans le tableau suivant, sont régulièrement citées dans la littérature vétérinaire.

*****GRAPHIQUE 9*****

Il y a ensuite les conséquences du gavage sur d'autres organes que le foie. Parmi elles, il faut distinguer les affections qui sont provoquées directement par les manipulations - ou la pratique du gavage - de celles qui, indirectement, sont le reflet de la qualité du système de production (2*)

Les lésions provoquées directement par le gavage forcé.

L'introduction répétée d'un tuyau dans l'oesophage est à l'origine de deux groupes de pathologies. Celles provoquées par l'irritation mécanique qui en résulte - ou mal de cou - et,

Le fait est que dans les conditions artificielles de nos élevages, nombre de conditions sont imposées aux animaux par des programmes génétiques et sociaux artificiels. L'homme qui module ces paramètres a donc un rôle fondamental à jouer, pour adapter les besoins des animaux domestiques à l'environnement qu'il leur crée. C'est là l'essence même des conventions du conseil de l'Europe sur la Protection du Bien-Etre des Animaux dans les Elevages. Il faut à ce titre adapter les techniques de production aux besoins des animaux, et non plier ceux-ci aux exigences de la production. Quel qu'en soit le prix.

Comme le souligne le Professeur R.Zayan (2; annexe2), la souffrance d'un animal peut résulter du fait que l'un - ou plusieurs - de ces besoins de base, soient insuffisamment satisfaits. Ou, à fortiori tout à fait insatisfaits. Sans préjuger de tous les stimuli environnementaux qui exercent des effets dommageables sur les animaux. Notamment, ceux qui provoquent des douleurs, des maladies, ou du stress. L'expertise éthologique du professeur Zayan en ce qui concerne le gavage en relève point par point les lacunes. On retiendra entre autres:

- *la privation des besoins comportementaux (éthologiques)* consécutifs au confinement, à la surpopulation, à l'absence d'eau et enfin à l'obligation de manger et de boire passivement;
- *la privation des besoins physiologiques* qu'imposent le type et le mode d'administration de l'aliment, qui sont totalement opposés aux choix que feraient les oiseaux dans les conditions naturelles;
- *la privation des besoins sociaux* inhérente à l'élevage intensif qui utilise des cages individuelles, exclut les femelles, et exploite de façon abusive le processus d'imprégnation filiale, si caractéristique chez les canards et les oies.

Bien qu'on pourrait développer à loisir chacun de ces points, limitons-nous au **processus d'imprégnation filiale** dont l'interprétation subtile prête tant à confusion. Lorsque K.Lorenz vécut sa première paternité - en termes d'oie cendrée - il décrivit ainsi la croisée des regards: « ...*La tête inclinée, elle levait vers moi un grand oeil sombre, un seul, car comme la plupart des oiseaux, l'oie cendrée ne fixe que d'un oeil ce qu'elle veut voir avec précision. L'oiselle me regarda longuement, très longuement. Et comme je faisais un geste accompagné d'un mot bref, elle sortit de son attitude d'expectative et cette minuscule vie me salua: le cou tendu et la nuque redressée, elle fit entendre très vite et en plusieurs syllabes ce son, qui chez les oies cendrées, correspond à une prise de contact et qui, chez les tout petits, ressemble à un chuchotement léger et plein d'ardeur.* » Ce premier regard sera lourd de conséquences - comme le décrivit ensuite K. Lorenz - lorsque l'oiselle refusa son oie couveuse qu'elle ne reconnaissait pas pour sa mère, au bénéfice de notre savant barbu. Sur qui s'était cristallisé ce premier échange sensoriel. Comment mieux décrire le concept d'imprégnation filiale qui l'accompagnera jusqu'à l'âge de la maturité sexuelle.

La plupart du temps les canetons arrivent à l'usine d'engraissement le premier jour après la naissance. Quand ils ne naissent pas sur place. Leur premier contact sera donc également établi avec des parents-humains, auxquels ils montreront ensuite un attachement presque exclusif. Ceci explique les réponses d'approche des canetons envers les éleveurs. Et le fait que ceux-ci les interprètent comme de la gourmandise. Le lien qui se tisse dès l'éclosion facilite la préparation des oiseaux au gavage. L'hyperphagie naturelle du pré-gavage peut avoisiner 220g par repas. Au moment du gavage, les manipulations et l'ingestion forcée de quantités démesurées d'aliment déclenchent peu à peu des réactions de fuite des canards. Il s'instaure rapidement une situation de conflit émotionnel intense. Où les oiseaux sont partagés entre leur attraction sociale vis-à-vis des humains et leur appréhension, puis leur peur des

Un pigeon endormi respire 29 fois par minutes. S'il marche, cette fréquence passe à 180. S'il vole, elle peut atteindre 450. Toute la physiologie des oiseaux est conditionnée par cette intense activité respiratoire. L'arbre respiratoire s'est développé en conséquence. Enrichi de ses neuf sacs aériens, il représente à lui seul 20% du volume corporel (contre 5% environ chez l'homme). Ce qui explique pourquoi les oiseaux sont particulièrement sensibles aux conditions d'hygiène des locaux d'élevage - notamment à la qualité de l'air - et aux conséquences qu'entraînent de fortes densités de populations. Les élevages clos et surpeuplés sont, à ce titre, une cause régulière de détresse respiratoire. Par les pathologies qu'ils induisent.

L'absence de diaphragme entre les organes thoraciques et abdominaux est une autre particularité anatomique des oiseaux. S'il apparaît une masse anormale dans le ventre - ce qui est bien évidemment le cas du foie, en cours de gavage - elle comprimera directement les poumons. Et provoquera des phénomènes d'anoxie tissulaire et de cyanose. L'oiseau devient incapable de respirer, et son approvisionnement en oxygène est gravement compromis. Il s'asphyxie peu à peu. Des symptômes de détresse respiratoire - hyperventilation, polypnée et respiration bec ouvert - sont visibles entre trois et cinq jours après le début du gavage. Ce sont sans doute les inconvénients les plus précoces que l'on peut observer.

Evidences physiologiques.

La comparaison avec les migrations.

L'analyse du comportement de mise en réserve avant les migrations - et de ses régulations physiologiques - en circonscrivent les limites. Si on les dépasse un tant soit peu, ce qui était prévu pour aider devient une charge. Que la pression de la sélection naturelle aurait tôt fait d'éliminer. La physiologie - dans les conditions naturelles ou artificielles - reste toujours au service de l'individu. Les seuls excès qu'elle tolère ne peuvent qu'être orchestrés par une volonté extérieure. L'homme en l'occurrence.

L'alimentation.

Il suffit de se remémorer les définitions du gavage, pour mesurer le fossé qui sépare une alimentation naturelle des régimes alimentaires déséquilibrés, administrés de force et en grandes quantités, lors du gavage. En d'autres termes, les oies ou les canards ne mangeraient sans doute pas ces aliments, si on les leur présentait. Et certainement pas en de telles quantités.

Les évidences éthologiques.

L'éthologie est la science qui étudie le comportement des animaux. Propulsée en avant-plan grâce notamment à K.Lorenz - et à sa petite oie Martina (6) - elle est devenue incontournable, dans l'évaluation du bien-être des animaux. La souffrance, le stress et le distress (stress important de longue durée) sont actuellement étudiés sous un dénominateur commun. Celui de l'évaluation du bien-être animal (7). S'il y a souffrance, il y a réduction critique d'un état subjectif de l'animal qu'on appelle son degré de bien-être, qui repose sur la capacité qu'a l'animal de satisfaire des besoins de base inscrits la plupart du temps dans des prédispositions génétiques: croissance, santé, reproduction. Sans préjuger des autres possibilités d'apprentissage et d'héritage de schèmes comportementaux. La finalité étant d'assurer la pérennité de l'individu. Et de l'espèce

témoins de troubles induits par la stéatose, dans le tissu hépatique. Mais aussi du fait que ces maladies elles-mêmes seront à l'origine de nouvelles souffrances. (**annexe 2**)

Le gavage forcé, une source de souffrances inacceptables pour les palmipèdes.

Je me suis attaché dans les pages précédentes à analyser un point central. Combien important - puisqu'il s'agit d'évaluer sur le plan médical - la finalité recherchée par les producteurs. Il en ressort que le foie gras est le résultat d'un organe rendu artificiellement malade. En tant que tel il implique toute une série d'inconforts et de douleurs, sur lesquels je ne m'étendrai pas davantage. Les ouvrages médicaux en analysent les subtilités (2*).

Pourtant ce n'est pas tout. Loin s'en faut. Si la production de foie gras était au départ une pratique ancestrale - qui respectait l'animal - l'intensification de la production l'a rendue totalement inadmissible, sur le plan éthique. La liste des incohérences et des incompatibilités de cette méthode de production avec les objectifs que se fixe la Convention Européenne sur la Protection des Animaux dans les Elevages, laisse rêveur. Il suffit de regarder avec un peu de bon sens les évidences - scientifiques ou non - que tous les arguments économiques ne pourront jamais occulter. Les pages suivantes embrassent ces évidences - anatomiques, physiologiques, éthologiques, génétiques et médicales - qui relèvent toutes, une part des souffrances à la production du foie gras.

Comment concilier alors dans un même document - qui se veut le reflet d'une démarche de protection des animaux - un règlement général qui condamne sans recours une pratique jugée cruelle, et les closes qui l'autorisent dans certaines conditions? Faut-il pousser le compromis jusqu'à associer les contraires, sous prétexte de l'argument culturel? La tradition veut aussi que l'on jette un âne du haut des clochers en Espagne. Est-ce moins cruel que ce que nous imposons à ces oiseaux, pendant plusieurs semaines? Si les mots sont utilisés pour dissimuler les actes, les meilleures lois nationales ne rendront jamais aux canards et aux oies la dignité d'une vie qu'on leur a volée.

Les évidences anatomiques.

Le système digestif.

Plusieurs particularités du système digestif ne prédisposent pas certaines espèces (ou races) de palmipèdes au gavage. L'absence d'un jabot différencié (5;pp41) chez les canards par exemple, nécessite toute une préparation avant le gavage. Afin de créer un réservoir artificiel, indispensable par la suite. Le fait que les oiseaux domestiques soient dépourvus de gros intestin, a également pour conséquence d'accélérer le transit des aliments. Et de réduire l'activité de la flore intestinale. Il en résulte une perte importante en nutriments dans les selles, et une sensibilité particulière aux perturbations du régime. Ce qui explique en partie le risque accru d'entérites en cours de gavage.

En corrélation avec ces bagages anatomiques, le comportement alimentaire naturel du canard ne le prédispose pas au gavage. Ce qui peut conduire à des performances hétérogènes (5;pp86). La qualité technologique médiocre des foies gras obtenus dans les conditions naturelles, ne permettrait pas l'obtention de produits hauts de gamme, telles les conserves de foie entier.

Le système respiratoire.

cicatriser. Avant d'oublier sa mauvaise aventure. La cicatrice - pour peu qu'elle soit un peu profonde - risque de persister par la suite. Elle est la manifestation d'une lésion irréversible qui n'entraînera pourtant aucune séquelle chez l'enfant. Comme nous le montre cet exemple, l'irréversibilité n'établit pas nécessairement l'état de gravité d'une lésion. Lorsqu'un patient vient consulter, les symptômes objectifs et subjectifs qui sont mis en évidence par le médecin sont rarement le fait d'une atteinte irréversible. Heureusement pour le consultant, qui peut espérer dans la plupart des cas une guérison sans séquelles. Mais aussi pour le thérapeute, qui trouve l'occasion d'exercer son art pour lutter contre la maladie dès ses prémices. La réversibilité des lésions ne signifie absolument pas que le patient n'est pas malade. Ou qu'il ne souffre pas au moment où il consulte. Elle veut simplement dire qu'on s'y prend à temps. Et que - pour peu qu'on arrête le processus, ou qu'on en suspende les causes - la médecine pourra remplir pleinement son rôle. Guérir. Dans le cas du foie gras - s'il n'est pas trop tard - arrêter de gaver, signifie que l'on peut sauver l'animal. Qui serait condamné le cas échéant, à mourir de son intoxication alimentaire.

Bien différentes sont les affirmations du secteur économique. La stéatose du foie n'est plus une maladie puisque le processus est réversible. Et comme on en guérit, on n'est pas malade. Et bien évidemment, sans maladie il ne peut y avoir de souffrance. Cette position est difficile à accepter sur le plan médical. Je vous en laisse juge. Mais c'est, de toute évidence, le seul argument possible pour justifier une pratique qui - si elle était condamnée sur le plan éthique - réduirait dramatiquement la consommation du produit qui en résulte. Comme ce fut le cas dans des secteurs d'activités tels - le port des fourrures - où les mentalités et les cultures ont déjà évolué. Comme ce sera le cas tôt ou tard dans d'autres domaines de la production animale - batteries de poules et de veaux, ... - lorsque l'opinion publique réalisera ce que nous faisons subir aux animaux. Et quelles conséquences certaines pratiques entraînent pour la qualité des produits livrés à la consommation. Et dont nous héritons.

Stéatose hépatique et souffrance.

Une fois admis que la stéatose est bien une pathologie hépatique, il reste à démontrer que les transformations imposées au foie sont à l'origine de souffrances. Tant pour cet organe, que pour l'organisme dans son ensemble. Trois arguments plaident en ce sens.

- *Les lésions anatomo-pathologiques* relevées sur les foies malades, à l'examen nécropsique. Certains foies sont saisis au moment de l'abattage. Retirés de la consommation parce qu'ils présentent un aspect anormal. Il faut expliquer dans ces cas comment un organe sain peut être affecté - directement ou indirectement - par le processus qui le transforme, sans en incriminer en toute logique les excès.

- *Les profils sanguins* (biochimie, hématologie,...) relevés dans les différentes publications (2*), montrent que de nombreux marqueurs objectifs de souffrance - voire de nécrose cellulaire - sont libérés dans le sang, au cours du processus de stéatose. Avec un pic particulier dans les derniers jours avant l'abattage. Ces enzymes, qui doivent se trouver normalement dans les cellules, n'apparaîtront dans le sang que si des cellules du foie - malades ou mortes - les ont laissés s'échapper. Ce qui n'arrive pas quand le foie est en bon état.

- Différentes *pathologies cliniques* peuvent apparaître enfin en cours de stéatose. Elles résultent toutes de l'incapacité du foie à surmonter l'épreuve qu'on lui impose. Elles sont les

conduisent le malade vers la mort. La réversibilité est fonction du degré de l'atteinte. La mort en est le terme.

La petite histoire du sac de billes et du sac d'écus. Ou, comment présenter la stéatose du foie selon l'approche des thérapeutes et celle du secteur de la production.

Il s'avère parfois bien utile de sortir du texte pour visualiser un processus et mieux en comprendre le déroulement et les implications. En ce qui concerne le foie gras, ce petit exercice montre combien la position des deux parties en présence - production et protection animale - peut paraître proche. C'est l'interprétation que chacune donne aux faits qui creuse entre elles un abîme que rien ne semble pouvoir concilier.

En ce qui concerne la description du processus de stéatose, rien n'oppose les deux approches. Nos organes - dont le foie - sont constitués d'un grand nombre de cellules, qui y assurent des fonctions diverses. La cellule hépatique peut - chez les oiseaux - emmagasiner une certaine quantité de graisses qui servent en l'occurrence de réserve énergétique. Représentons-nous la cellule comme un petit sac, qui se remplit au fur et à mesure de billes. Chacune d'elles figurant une gouttelette de graisse qui s'y entrepose. De bille en bille, le contenu du sac ne cesse d'augmenter. Tout comme celui de tous les sacs voisins, puisqu'il n'y a évidemment pas qu'une seule cellule dans un foie. Comme les parois des sacs sont assez souples, chacun d'eux se déforme progressivement pour accueillir les billes qui affluent. Chaque sac de billes gonfle. C'est bientôt la valise qui les contient tous - en d'autres termes le foie - qui se met à grossir. *En terme de gavage, on arrive au stade du 10^{ème} jour où l'hépatomégalie - c'est-à-dire l'augmentation du volume du foie dans son ensemble - commence à être objectivée sur le plan clinique.* On peut continuer à remplir nos sacs de billes. Jusqu'à un certain seuil. Qui reflète la capacité de résistance de la paroi à la distension qu'on lui impose. *Ce seuil est évalué en ce qui concerne le foie gras, aux environs de 8 (voire 10) fois le volume initial de l'organe.* Au-delà rien à faire. Le sac explose en libérant son contenu. On a dépassé ses capacités de résistance. Si l'on pouvait toujours faire machine arrière au préalable, il est trop tard maintenant. Le sac est déchiré. On ne parle plus de réversibilité du processus, mais bien d'irréversibilité. Non plus de guérison, mais de mort.

Tout comme il y avait accord sur le mécanisme, les deux parties redoutent ce seuil d'irréversibilité. Et feront tout pour intervenir avant une telle extrémité. Car si le sac se rompt, cela signifie pour les thérapeutes que la cellule meurt (stéatonécrose), et que le médecin risque à terme de perdre son patient. Dans le cas de la production de foie gras, prolonger le gavage de quelques jours tuera tous les oiseaux, une fois ce stade atteint. Personne ne le nie. Le petit jeu du sac de billes peut être complété par celui du sac d'écus. Plus les billes sont nombreuses - c'est-à-dire plus le foie devient gras - plus le sac devient volumineux. Et plus les écus s'accumulent dans la bourse du producteur. Mais attention ! Une fois le seuil d'irréversibilité atteint, le sac de billes - et par analogie celui d'écus - explose. La qualité du produit ne correspond plus aux critères exigés. Le foie gras est devenu trop friable pour être commercialisé. Les écus s'échappent de la bourse qui les contenait.

Le désaccord entre les parties siège plutôt dans l'**interprétation** qu'ils donnent à la notion de réversibilité. Selon qu'ils l'associent - ou non - à la maladie. Les thérapeutes de toutes disciplines - médecins ou vétérinaires - sont unanimes pour affirmer qu'il n'existe aucun lien entre la réversibilité d'une lésion et la présence d'une pathologie. Encore plus aux souffrances qui y sont liées (2* ;3* ;8*). Les exemples suivants en sont la démonstration par l'absurde. Si un enfant tombe sur un genou et se blesse, il ne tardera pas - après quelques pleurs et câlins - à

Par ses activités multiples, le foie est particulièrement exposé à un grand nombre d'agressions d'origines diverses. Les manifestations cliniques des insuffisances hépatiques demeurent pourtant longtemps discrètes. Ce n'est qu'une fois le processus fortement avancé que des symptômes objectifs se manifestent. En effet, 20 à 30 % du parenchyme hépatique suffisent à préserver un bon fonctionnement de cet organe. Il faut toujours garder à l'esprit cette particularité qui est la résultante de plusieurs facteurs dont:

- une vaste réserve fonctionnelle: la nature nous a octroyé beaucoup plus de foie qu'il n'est nécessaire.
- une énorme faculté de régénération: le foie est capable de reconstituer jusqu'aux 3/4 de son parenchyme, lorsque les conditions s'y prêtent.

La stéatose hépatique nutritionnelle n'est donc pas différente des autres maladies du foie pour ce qui est de la réversibilité des lésions. La plupart des atteintes de cet organe - mis à part certaines hépatites fulgurantes, ou des cancers - sont d'un bon pronostic. Tant qu'elles ne dépassent pas une certaine ampleur. Il suffit d'éliminer la cause - dans ce cas bien précis la suralimentation, dans d'autres l'infection, l'intoxication,...- de mettre l'organisme au repos, d'y adjoindre quelques vitamines et un régime strict, pour que la nature généreuse de cet organe reprenne le dessus. La guérison est bien souvent au bout du chemin.

Les difficultés à poser un diagnostic d'insuffisance hépatique.

Le diagnostic d'une affection hépatique constitue un vrai "challenge" pour le praticien, étant donné :

- la rapidité des manifestations périphériques de ses perturbations et donc, des possibilités d'interprétation des examens de laboratoire qui s'y rapportent. Il faut souligner encore - la nature très réactive de cet organe - tant dans des processus dégénératifs que, régénératifs. Lorsqu'il s'agit de surveiller un cheptel de plusieurs centaines d'animaux, les symptômes précurseurs - parfois subtils - peuvent échapper aux regards les mieux avertis.

- la dissociation des fonctions hépatiques, qui pose le problème des choix à faire parmi la multitude des tests de laboratoire proposés. Toutes les fonctions hépatiques ne sont pas nécessairement déficientes. Le poids financier d'un bilan global - qui embrasserait toutes les éventualités - pèse très lourd dans une balance commerciale. Ces contrôles ne sont pas envisageables pour des cheptels importants.

La cinétique du processus.

Le mécanisme anatomo-pathologique de la stéatose hépatique - quelle qu'en soit l'étiologie - répond à une même logique, **d'étapes et de seuils** (2*). On assiste successivement au cours du temps, à la mise en place d'un processus graduel qui répond aux caractéristiques suivantes:

*** GRAPHIQUE 9***

La plupart des médecins vétérinaires et anatomo-pathologistes interrogés sur la relation entre - stéatose et pathologie du foie - ont insisté sur l'importance du facteur cinétique dans cette maladie (3*). Stéatose, stéatonécrose et dégénérescence hépatique sont des étapes qui

Selon Villemin: Dictionnaire des termes vétérinaires et zootechniques (2*) "*graisseuse - surcharge / stéatose hépatique / dégénérescence graisseuse: altération d'un tissu par accumulation de granulations lipidiques dans les cellules qui le composent, avec ou sans dégénérescence du noyau et du cytoplasme. Le foie est très sensible à la surcharge graisseuse. Le foie gras d'oie est dû à une surcharge graisseuse provoquée par une intoxication chronique ménagée avec gavage forcé.*"

Selon le Professeur Bogin: Dept Biochemistry Kimron Veterinary Institute Israël (2*) (traduction en **annexe2**) "*Steatosis is a non specific response of the liver to different forms of acquired injury or inhered metabolic derangement... It is possible however to group the pathologic mechanism into:*

1°- *those which involve an imbalance of nutritional or metabolic factors such as starvation and a diet low in protein or high in fat or carbohydrate and also from endogenous imbalances especially those involving hormones;*

2°- *those due to toxins, chemical poisons, etc.;*

3°- *those which are a result of anoxia ..."*

Selon René Babile: " le gavage du canard de barbarie" (2*) "*la stéatose hépatique d'origine nutritionnelle est à l'origine du foie gras, qui se définit comme une surcharge hypertrophiante nutritionnelle et réversible des hépatocytes"*

Le docteur G. Benard enfin, regroupe également les stéatoses en trois processus majeurs (2*) selon qu'elles soient d'origine nutritionnelle, toxique ou hormonale.

Deux constatations ressortent de ces définitions. La stéatose hépatique est le résultat d'un processus de transformation dont la cause n'est **pas spécifique**. Il n'y a pas une stéatose mais des stéatoses d'origines diverses. Qui s'inscrivent **toutes** dans le cadre des **pathologies** du foie. Parmi elles, la stéatose hépatique nutritionnelle (celle provoquée par le gavage) serait la seule qui - pour conforter l'avis du secteur du gavage - bien qu'étant répertoriée comme maladie du foie, n'en serait pas vraiment une. **Faudrait-il distinguer dès lors deux stéatoses: celle de la médecine que l'on soigne, et celle du gavage que l'on encourage?**

La réversibilité du processus.

"Le foie gras ne peut pas être un organe malade puisque si on arrête le processus, l'animal récupère totalement". La réversibilité du processus, comme preuve d'innocuité, est devenue l'une des pierres angulaires des protagonistes du foie gras. Accepter que le foie gras est un foie malade est inenvisageable. Pour l'industrie. Ce serait avouer implicitement la souffrance qu'une telle maladie risque d'induire pour les animaux. Ce qui serait déjà mal vu par nombre de consommateurs. Cela pourrait aussi en décourager d'autres, peu disposés à ingérer un organe déprécié par ces connotations.

La réversibilité des lésions hépatiques induites par la stéatose est bien réelle. Dans certaines limites. C'est la partie acceptable de l'argument économique. Mais elle ne permet en aucun cas de préjuger de l'existence d'une maladie, sinon en recourant à l'utilisation de fausses considérations médicales à des fins mercantiles.

Les caractéristiques réactionnelles du foie. (2)*

En Conclusion

La migration englobe un ensemble de comportements éminemment complexes, dont les différentes composantes - métaboliques, physiologiques, ou morphologiques - ne sont encore, qu'imparfaitement comprises. Les lois naturelles qui les régissent sont souples et adaptatives. A un tel point, qu'aucune généralisation ne peut se faire entre espèces. Ni même au sein d'une espèce, en fonction des circonstances. Les données d'observation confirment cependant sur le terrain ce que le bon sens et les connaissances scientifiques nous enseignent.

- Le **foie** assume bien le rôle central dans la constitution des réserves énergétiques (métabolisme des graisses), pour les espèces qui constituent un stock avant leur départ.

- La quantité de graisse stockée est très variable, bien qu'elle ne dépasse généralement pas un certain **niveau** déterminé par un ensemble de facteurs interdépendants. L'hyperphagie à l'origine du stockage est elle-même contrôlée par des feed-back d'origine hypothalamique.

- Les graisses sont accumulées pour la plus grande partie dans les **tissus périphériques** aux alentours de la carène sternale. Le foie n'intervient ici que pour une part mineure. Ce qui répond à plusieurs évidences:

a- anatomiques: une *hépatomégalie* (c'est-à-dire l'augmentation du volume du foie) excessive constitue une gêne fonctionnelle incompatible avec les exigences - tant respiratoires que circulatoires - qu'entraîne la migration.

b- médicale: la stéatose hépatique - dès un certain seuil - est considérée comme une maladie du foie qui en perturbe profondément les activités métaboliques.

Il ne faut pas souligner qu'il n'y a **pas de commune mesure** entre ce que la nature a programmé et ce que l'homme a développé. Un foie stéatosé avant migration ne dépasse jamais deux fois son volume initial. Dans le cas du gavage forcé, cette augmentation atteint 8 à 10 fois son poids. Toute la différence est dans ces chiffres. Et ce qu'ils représentent pour les oiseaux. Dans les conditions naturelles une stéatose légère est bénéfique aux migrants qui - confrontés à un effort physique considérable - associent une constitution physique sans faille à une réserve modérée de "carburants". A l'inverse, l'état clinique des oiseaux domestiques en fin de gavage forcé leur interdit tout effort. Si l'on dépasse un tant soit peu les échéances fixées, ils en meurent.

La stéatose hépatique est une pathologie du foie.

La stéatose hépatique est le terme médical utilisé pour désigner *les transformations structurelles du foie*, consécutives au gavage. La controverse se limite à savoir si ces transformations - liées à la synthèse et à l'accumulation de graisses en grandes quantités dans le foie - induisent une maladie. Ou en d'autres termes, si le foie en souffre directement. Et si l'animal souffre de son foie.

Le bon sens populaire se satisferait - pour en juger - à comparer un foie normal, à un foie en fin de gavage. Par leur taille et leur couleur. Pourtant cette appréciation macroscopique n'est pas acceptable sur le plan scientifique. Il faut prouver pour que ce soit vrai. Aussi - sans entrer dans des développements médicaux fastidieux - je me limiterai aux points essentiels de ce débat.

Les définitions médicales de la stéatose.

Les modulations de mise en réserve en fonction de la demande.

Il n'existe pas de schéma fixe qui convienne à toutes les espèces, dans toutes les situations. La constitution des stocks est un processus souple et adaptatif qui répond à des exigences variées. Elle est fonction notamment de la distance à parcourir, et de la présence de barrières géographiques tels les océans ou les déserts. Pour les petits trajets la prise de poids globale varie entre 13-15%, alors qu'elle atteint un maximum de 30-47% pour les distances plus importantes. Le niveau et la vitesse de reconstitution des stocks - en cours de route - dépendent aussi de la longueur des étapes à parcourir.

Une étude remarquable faite par Ake Lindstrom (2*) insiste sur le bilan écologique intervenant dans la constitution des réserves. Elle en souligne les avantages et les inconvénients. Ce qui nous fait comprendre pourquoi de nombreuses espèces limitent leur stock, malgré leur capacité à accumuler davantage de graisses. Dans la plupart des cas, le processus est entretenu tout au long de la migration. Bien que certains oiseaux constituent l'essentiel de leur stock avant le départ.

Cette observation est étayée par Brownley (2*) - dans son analyse des contributions respectives d'apports exogènes (alimentation en cours de migration) et endogènes (stockage) - pour ce qui est de la couverture des besoins énergétiques en migration. Les oies Dusky canadiennes préfèrent compléter leurs réserves en cours de migration selon la disponibilité des ressources qu'elles rencontrent, les dépenses énergétiques récentes ou prévues et l'évaluation des risques à se procurer la nourriture.

Les corrélations entre paramètres morphophysiologiques.

Pour réussir leur migration, les oiseaux doivent satisfaire différentes exigences interdépendantes. Il faut tout d'abord qu'ils y soient préparés physiquement. Ce qui nécessite un juste équilibre entre le poids - qui est directement lié à la quantité de réserves - la puissance, et la rapidité de leur vol. Il faut encore - bien entendu - que les conditions extérieures s'y prêtent. Et que la chance les accompagne. Les observations de terrain ont permis de dégager certaines règles générales, corrélant la quantité de stock aux critères morphophysiologiques.

Les espèces de grande taille, par exemple, constituent des réserves de moindre importance que celles de taille inférieure. Ceci répond à une loi générale - ou loi de Bergman - selon laquelle les déperditions caloriques sont inversement proportionnelles à la surface corporelle. En d'autres termes, plus le rapport surface corporelle / déperditions calorique est avantageux, ce qui est le cas pour les oiseaux de grande taille, plus les économies d'énergie sont importantes.

Une autre constatation est que le ratio puissance / poids diminue progressivement des petites aux grandes espèces. Les espèces plus lourdes pourront donc traverser des barrières géographiques plus importantes, en n'emportant que la moitié des réserves nécessaires aux plus légères.

Il est intéressant de noter encore que le **lieu principal de stockage n'est pas le foie**. Les graisses accumulées sous forme de triglycérides, sont réparties dans de nombreuses parties du corps. Les dépôts cutanés et sous-cutanés en représentent 35-50%, essentiellement dans la région pectorale (bréchet); le reste se retrouve au niveau des organes viscéraux. Parmi eux, le foie peut doubler de volume dans des espèces de petites taille (passereaux,...). Ce qui n'arrive jamais pour les plus grands oiseaux - comme les oies et les canards - où il n'augmente jamais dans de telles proportions.

Les modalités de la prise d'aliment sont le reflet d'un équilibre dynamique entre le dépôt et l'utilisation des graisses. **L'hyperphagie** - ou augmentation de la prise d'aliments - est le principal mécanisme responsable du dépôt de graisses. Pour le reste, on observe peu de modifications métaboliques, sinon une certaine diminution de la consommation d'oxygène durant la migration. Cette boulimie peut accroître de 40% la quantité d'aliments que les animaux ingèrent, par rapport à leur consommation habituelle. Elle s'accompagne d'une aptitude remarquable à restaurer les stocks entamés.

Ceci laisse supposer qu'il existe des **mécanismes régulateurs** (feed-back négatif), qui harmonisent le niveau des réserves et la prise d'aliments. Le contrôle homéostatique de ces mécanismes est sous la dépendance des centres hypothalamiques (centres de la faim et de la satiété) qui sont mis en éveil lors des modifications de la longueur des journées.

La façon exacte dont les informations circulent entre l'hypothalamus, le cerveau, et les organes périphériques n'est pas encore clairement établie. Des expériences ont été faites par exemple pour savoir si les oies limiteraient d'elles-mêmes leur consommation à partir d'un certain degré d'engraissement. On s'est donc employé à les rendre obèses, par gavage forcé. Ensuite, on a interrompu la procédure et replacé ces animaux dans des conditions naturelles. Avec un libre accès à de la nourriture. Toutes les observations témoignent d'une interruption spontanée de la prise d'aliment, pendant une dizaine de jours. Ce n'est qu'après avoir épuisé les réserves de graisse et avoir rétabli l'équilibre physiologique - indispensable au bon fonctionnement des mécanismes régulateurs inhibés par le gavage - que les oies recommencent à s'alimenter.

Ce qui se passe dans la nature ne peut être comparé aux conditions qui prévalent dans les conditions d'élevage artificiels. Certains paramètres - aussi importants que la variation de la longueur des journées, ou les basses températures - disparaissent, alors que d'autres s'y substituent. Les facteurs nutritionnels - tels la composition et la présentation de la ration - associés aux manipulations génétiques sont devenus en contre partie les moteurs indispensables à la réussite du gavage.

Le tableau suivant présente les facteurs qui interviennent dans la régulation de la prise d'aliments.

*** GRAPHIQUE 8***

Le secteur économique essaie de positionner le foie gras comme un produit du terroir. La répétition d'un savoir-faire ancestral Toutes les campagnes publicitaires légitiment le produit en l'associant aux migrations, que l'on rencontre chez certaines espèces d'oiseaux sauvages. Quoi de plus normal alors que de reproduire ce qui existe déjà dans la Nature N'est-il pas plus exaltant d'ailleurs pour le consommateur de déguster ce don du ciel en rêvant aux dangers et aux paysages sauvages que les oiseaux survolent au cours de leur périple? Il n'y a pourtant aucune commune mesure entre ce que la Nature a orchestré - pour aider les animaux à accomplir une performance physique extraordinaire - et le gavage organisé scientifiquement par l'homme. Ni d'ailleurs entre les oiseaux qui le subissent et leurs lointains parents migrateurs.

Espèces migratrices ou prétexte?

De nombreux anatidés sauvages appartiennent à des espèces migratrices. En tant que tels, ils bénéficient d'un ensemble de prédispositions comportementales et physiologiques - sélectionnées au cours du temps - qui leur permettent de constituer des réserves énergétiques. Cette préparation des oiseaux avant la migration est un étape essentielle de son succès.

Plusieurs parmi les principales espèces d'anatidés utilisées dans la production de foie gras ne sont pas migratrices (3). Notamment le canard de Pékin - dérivé du Mallard, pour lequel il y aurait des ancêtres migrateurs - et, le Muscovy - originaire d'Amérique du Sud - qui est un sédentaire. Selon l'avis de David Bryatt - de l'Université de Stirling en Ecosse et spécialiste en ce domaine - s'il y a croisement entre deux espèces domestiques, on ne peut plus considérer le résultat comme un migrateur naturel. Le canard mulard - hybride infécond obtenu à partir d'un canard de barbarie mâle et d'une femelle de race commune (le plus souvent une oie de Pékin) - est dans ce cas. C'est pourtant l'une des espèces les plus communément utilisées, notamment en Belgique. Dans chacun de ces cas, on ne peut donc plus parler de prédisposition naturelle au gavage. L'argument utilisé pour vendre est une manipulation de la réalité biologique.

La migration, une entité complexe et partiellement comprise.

Les migrations d'oiseaux excitent - encore et toujours - la curiosité des chercheurs. Il y a d'abord la préparation du départ. Quelles sont les causes qui déclenchent, et alimentent le processus? Comment interagissent les modifications comportementales et physiologiques? Mais il y a aussi la mémoire du chemin à suivre. Des étapes que l'on respecte, des dortoirs que l'on retrouve (4). Certaines explications émergent des études les plus récentes. Fascinantes.

Le niveau physiologique.

Il est unanimement admis - à l'heure actuelle - que les migrations sont précédées ou associées à un **état physiologique spécifique**, qui permet aux oiseaux d'accumuler des réserves énergétiques (2*). Cet état s'accompagne d'une prise de poids, comme conséquence directe du stockage des graisses. L'hyperlipogénèse hépatique (en d'autres termes l'accroissement de la synthèse de graisses par le foie) et le dépôt des graisses sont bien établis, et répertoriés chez plus de 40 espèces d'oiseaux. Il n'existe pas de telles mises en réserve chez les espèces résidentes. Elles se retrouvent - au moins en partie - dans les espèces domestiques (oies domestiques).

Qui - à l'instar du film « Le bonheur est dans le pré » ne rêverait de s'installer dans le Gers? Et d'y élever ces oies magnifiques qui courent en liberté autour d'une ferme baignée de lumière? C'est là, l'image que l'industrie veut donner de son produit. Un produit du terroir, riche de traditions. Dénué de souffrance, pour des animaux élevés en toute liberté. Cette image d'oies qui déambulent et qu'on ne rassemble qu'au moment du gavage journalier est le propre de petits élevages fermiers. Hélas fort minoritaires dans les productions nationales.

Pour le reste, plusieurs systèmes de logements sont utilisés qui impliquent tous le confinement des animaux dans des espaces plus ou moins restreints, dont:

- le gavage au sol sur litière en parcs collectifs (15 à 25 sujets) ou, sur caillebotis;
- le gavage en épiplette (sorte de casier contenant 6 à 7 canards);
- le gavage en cage individuelle, qui nécessite les plus gros investissements en matériel, ventilation, et aménagement des sols.

En Belgique (A.R du 25 avril 1994 - 2*), *si les canards sont détenus en cages individuelles, celles-ci doivent avoir une surface libre au sol d'au moins 900 cm². En cas de logement en groupe, un maximum de 6 canards ou de 3 oies peuvent être détenues par m².*

Cela signifie qu'à partir d'un certain niveau de production, la mécanisation du processus implique que les oiseaux - une fois arrivés chez le gaveur - ne quitteront plus la cage qu'ils ne tarderont pas à remplir. Sans plus pouvoir y bouger. Jusqu'à ce qu'on les tue.

La conduite de l'élevage.

On peut - dans la séquence bucolique du Gers - imaginer des oies gourmandes par nature. Qui, si l'occasion s'en présente, mangeraient à s'en faire éclater la panse. Si elles ne peuvent contenir cet appétit légitime, c'est leur affaire après tout. Et puis, c'est que cela ne les fait pas trop souffrir. Elles ne sont quand même pas masochistes. Autant en profiter, finalement.

Mais la Nature est ainsi faite qu'elle préserve la plupart de ses créations d'excès dangereux. La physiologie de la digestion nous enseigne que cette boulimie naturelle s'autorégule, pour ne pas dépasser un stade qui entraînerait des complications de maladie (2*). Dès qu'il y a administration forcée de l'aliment, on détourne par contre les mécanismes naturels. En dénaturant l'organe qui subit cette agression. Il faut recourir alors à divers systèmes plus ou moins mécanisés, pour introduire un entonnoir (*embuc*) dans l'oesophage jusqu'au jabot. Le gavage s'effectue ensuite en une ou deux prises quotidiennes de maïs - étuvé ou non - qu'on y déverse sous forme de bouillie. L'analogie avec la pompe à essence et le remplissage du réservoir de la voiture prend toute sa signification... La distribution de maïs peut atteindre jusqu'à 600 gr de matière sèche par jour (2*) en fin de gavage pour les canards de Barbarie. Pour un total de 6 à 10 kg sur l'ensemble du gavage, soit un maximum 14 jours pour les canards et 21 jours pour les oies. A ce moment un canard ingère de force - au cours de son seul repas - un quantité d'aliment, qui représente 1/6 à 1/7 de son poids. Proportionnellement un homme de 70 kg avalerait un repas de 10 kg; et mangerait entre 140 et 210 kg en deux semaines. Ceux qui ne sont pas convaincus des difficultés que représente un tel travail de digestion en ont pour preuve la consommation de plus en plus irrégulière que l'on observe en terme de gavage. Quand les fonctions hépatiques commencent à flancher, et que les canards deviennent incapables d'absorber ce qu'on leur administre de force.

La migration.

le jabot servira d'énorme réservoir où sera déversée la ration journalière de maïs. Tout le comportement alimentaire des palmipèdes en sera bouleversé. A l'état sauvage les canards et les oies consomment - de façon régulière - de petites quantités d'aliments qu'ils prélèvent en triturant la vase de leur bec. Durant le gavage les bouleversements physiologiques imposés à la digestion sont radicaux. L'aliment est déversé de force dans le jabot, en quantité énorme, et en un seul repas. Il faudra donc - pendant cette période de transition - modifier des horloges chronobiologiques façonnées par le temps et la sélection naturelle pour orchestrer une digestion, échelonnée tout au long de la journée. Adapter progressivement les structures anatomiques et physiologiques à leur nouvelle destination.

- Mais il faut également modifier la composition de la ration pour préparer le foie à la *stéatose hépatique*. C'est-à-dire au processus qui le transforme en ce que nous appelons le « foie gras ». Pour accomplir cette performance sans commune mesure, il faut - un peu à l'instar de sportifs de haut niveau - préparer chacune des cellules de cet organe par des apports nutritionnels appropriés.

Le gavage

Si la période durant laquelle s'accomplit le gavage est courte, c'est parce qu'elle repose sur deux facteurs indépendants. Les élevages industriels d'une part, ont tout intérêt à raccourcir la durée du cycle de production pour augmenter leurs bénéfices. Ils encouragent donc toute recherche qui permette de diminuer l'âge de l'abattage, pour un foie de qualité commerciale maximale. Ils sont tenus d'autre part à respecter les délais rigoureux fixés par leurs programmes, tant sont importantes les exigences de cette production. Le cas échéant, les animaux n'y survivraient pas. Et les foies malades deviendraient impropres à la consommation.

La façon "d'organiser" le gavage est importante à comprendre, si l'on veut saisir ce qu'elle implique pour les oiseaux. Le délais de deux à trois semaines fixé selon les espèces - canards ou oies - pour obtenir un foie gras, est indissociable des contraintes que représentent l'élevage intensif. Il y a d'abord la discussion sur le fond, quelle que soit la méthode utilisée. Y a-t-il un lien de causalité entre la finalité du gavage - la stéatose hépatique - ou ses conséquences - les affections qui y sont associées - et la souffrance animale? Mais il y a aussi la façon dont est vécu le gavage, selon que les animaux se trouvent dans un élevage de type fermier ou industriel en cage. Les conditions de vie qu'elles déterminent sont un élément de souffrance supplémentaire. Il n'y a en effet aucune commune mesure entre de petites bandes d'oiseaux qui vivent en semi-liberté, et ceux qui sont confinés durant quelques semaines dans un espace équivalent à une grosse boîte à chaussures. Sans même pouvoir s'y retourner.

En ce qui concerne sa réalisation pratique, la seule différence entre les systèmes de gavage manuels plus anciens et ceux qui sont mécanisés, est la vitesse à laquelle l'aliment est déversé dans le jabot. Plusieurs minutes pour les premiers, quelques secondes lors de gavage pneumatique. Les manipulations et leurs conséquences éventuelles pour les oiseaux sont les mêmes dans les deux éventualités.

Le logement.

Le passage vers l'intensification des élevages s'est accompagné d'une diversification importante des exploitations. Leur taille est devenue extrêmement variable; pour se faire une idée de l'évolution des structures de production dans ce secteur, une classification arbitraire peut être proposée sur les bases suivantes:

L'élevage fermier.

Les bandes d'oiseaux sont importantes (50 à 150 canards - 30 à 100 oies) et menées toute l'année, pour être vendues à un acheteur régulier ou être gavées, en suivant un roulement déterminé.

L'élevage semi-fermier.

Les bandes augmentent en taille (300 à 600 canards - 200 à 300 oies). Les investissements s'accroissent. Des bâtiments appropriés sont mis au point. L'élevage s'intègre dans un schéma d'organisation commerciale. Au-delà des notions de gestion technico-économiques, les critères de vente tiennent encore compte d'une image de qualité - celle d'un produit du terroir - qui empêche une optimisation parfaite de la croissance.

L'élevage industriel.

La taille des bandes atteint son maximum (de 3000 à 12000 canards mâles). L'élevage est totalement intégré dans un schéma commercial dont le seul but est de maximaliser la croissance de la souche sélectionnée. Sans que l'âge n'intervienne. La sélection abaisse régulièrement l'âge de l'abattage, pour un même poids. L'alimentation et les techniques d'élevage y prennent une importance prépondérante.

Le gavage proprement dit.

Le gavage est le stade ultime d'un processus qui comporte trois grandes étapes, échelonnées depuis la naissance des canetons, jusqu'à l'abattage des adultes.

L'élevage et le prégavage

Selon le type d'infrastructure - élevage extensif ou intensif - les canetons naissent en liberté, ou dans des bâtiments spécialisés qu'ils quitteront ensuite pour leur destination définitive. L'éclosion et l'élevage des oisillons peuvent coexister dans les élevages fermiers ou industriels en prairie. Les oiseaux grandissent progressivement jusqu'à 12 à 14 semaines, pour peser environ 3,8 kg (pour les canards mulards). Les besoins alimentaires et sanitaires sont contrôlés et modulés tout au long de la croissance.

La réussite d'un "bon gavage" s'inscrit dans le respect d'une séquence d'événements, dont le but est de préparer le foie à supporter l'accumulation des graisses qu'on lui imposera à terme. Dans cet esprit, l'élevage du canard de Barbarie destiné au gavage - ou d'autres espèces qui grandissent en bâtiments fermés - ne devient spécifique qu'à partir d'une période de finition, dite de prégavage. Elle se caractérise par les éléments suivants:

- Il faut tout d'abord modifier le comportement alimentaire des canards destinés au gavage, pour dilater progressivement le jabot. De nombreux oiseaux présentent ce diverticule - plus ou moins bien différencié - qui est placé sur le trajet de l'oesophage, juste avant l'estomac. Il s'agit d'une poche - qu'on pourrait qualifier en quelque sorte de premier estomac - et qui ne joue aucun rôle dans la digestion, sinon celui de régulateur de transit. Dans le cas du gavage,

La définition médicale proposée par le docteur Bartel (2*) est que *"Le foie gras est un organe hypertrophié pesant chez les palmipèdes 6 à 10 fois le poids de l'organe normal et en état de surcharge graisseuse vraie. Il résulte de l'accumulation de lipides hépatiques consécutive à l'absorption d'un régime alimentaire administré de force (gavage) et présentant un **net déséquilibre nutritionnel** à savoir, un régime très riche en glucides et pauvre en acides aminés et en facteurs lipotropes ..."*

L'utilisation des oies pour produire du foie gras est une activité ancestrale. Ce qui a changé c'est la façon de produire. Reflet des efforts consentis par l'homme pour améliorer la rentabilité de ses activités. La capacité de fabriquer du foie gras repose sur certaines particularités physiologiques et métaboliques propres aux oiseaux. En ce qui concerne la surcharge graisseuse du foie (en d'autres termes l'accumulation de graisses dans cet organe), les oiseaux occupent en effet une place intermédiaire entre les invertébrés d'une part et les mammifères supérieurs d'autre part. Chez les premiers, le foie est un organe qui stocke naturellement les graisses pour constituer des réserves d'énergie. Les mammifères par contre ont opté pour une autre forme de « carburant » - le glycogène - alors que la présence d'enclaves lipidiques dans le foie disparaît, ou est considérée comme pathologique. Chez les oiseaux, la constitution de réserves énergétiques associe les deux processus. Lorsque l'on gave les palmipèdes on essaie par divers artifices d'augmenter au maximum la quantité de graisse dans le foie. En réduisant d'autant les réserves de glycogène. D'autres singularités anatomiques et physiologiques des oiseaux (2) expliquent le rôle central de cet organe dans la *lipogénèse* (le métabolisme des graisses) et les processus *homéostasiques* sanguins (ensemble des processus qui permettent de réguler les constantes sanguines). Ce qu'il faut en retenir est qu'il existe - dans certaines espèces et dans certaines conditions - une prédisposition générale à constituer des réserves. Dont une partie se retrouve dans le foie. Le stockage s'opère dans la période de préparation qui précède les départs pour les grandes migrations.

Fort de cette constatation et gourmet - voire gourmand - de nature, l'homme s'est efforcé d'intensifier cette aptitude. Pour accroître sa production il s'est attaché ensuite à en standardiser les techniques. De l'oie se dodelinant dans les paysages idylliques du Gers ou du Périgord, il ne reste plus que des oiseaux enfermés dans des cages exiguës. Que l'on gave de force jusqu'au jour de l'abattage. Les caractéristiques - sanitaires, gustatives et organoleptiques - du foie gras sont devenues peu à peu indissociables de la main du gaveur, et de la maîtrise de conditions d'élevage de plus en plus sophistiquées.

Différents types de production.

Les produits dérivés de la filière du canard et de l'oie sont très variés: ils comportent entres autres - la viande à rôtir, le foie gras, le magret, etc... - et épousent les contextes économiques et culturels des lieux de production. En règle générale, plus la structure commerciale s'organise, plus on cherchera à satisfaire une forme d'élevage appropriée et performante. L'âge à l'abattage diminue, et la taille des exploitations augmente. Chaque produit trouve son propre créneau. L'éleveur s'efforce d'adapter son type d'élevage au produit qu'il désire vendre. Afin d'en maximaliser le bénéfice. C'est ainsi que s'est opérée la transition progressive de l'élevage familial - qui satisfait les besoins locaux d'autoconsommation - vers de nouvelles entités industrielles qui alimentent les structures traditionnelles de vente. A grande échelle.

Différents types d'élevage.

Le 17 février 1994, l'asbl GAÏA (Global Action in the Interest of Animals) intentait une action en justice - du chef de l'article 36, 10° de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux - à l'encontre de l'Etat belge, représenté en la matière par son Ministère de l'Agriculture. Cet article prévoit l'interdiction de nourrir ou d'abreuver de force un animal, sauf dans des conditions particulières, ou des élevages spécialisés, déterminés par Arrêté Royal. A cette époque, aucune dérogation n'était accordée en Belgique. Le gavage forcé des palmipèdes était donc illégal. Le Ministère de l'Agriculture chargé de l'application des lois de Protection Animale n'était pas intervenu. Laissant non seulement cette nouvelle activité se développer, mais l'encourageant plutôt par l'octroi de subsides importants. Les procédures juridiques suivent toujours leurs cours, au rythme des arguments invoqués par les parties en présence. D'après les fonctionnaires du Ministère en charge du dossier, la procédure en annulation intentée par GAÏA est sans fondement. Il est évident pour eux que le législateur avait prévu d'accorder, dès le départ, une dérogation pour ce secteur de production. Les arrêtés royaux n'ont fait que suivre l'esprit véhiculé par la loi.

Le débat sur le gavage forcé, au départ éthique, fut rapidement estompé par les aspects économiques soulignés, entre autre, par la prise de position du Ministre de l'Agriculture. Son intérêt est de réunir différents acteurs sociaux (l'asbl GAÏA et Planète Vie - RNS pour le secteur associatif, les producteurs de foie gras pour le secteur économique, le Ministère de l'Agriculture pour le secteur public, l'appareil judiciaire, les médias et l'opinion publique) pour s'interroger sur un mode de production. Que nous cautionnons bien évidemment en créant un marché. En consommant le foie gras.

La place que l'homme assigne aux animaux d'élevage soulève de plus en plus de questions. Les réactions souvent passionnées de l'opinion publique face aux abus de certains modes de production ou d'utilisation des animaux, témoignent de sa sensibilité accrue aux questions de souffrance animale. Il appartient à chacun de choisir - en toute conscience - entre un « Animal-Machine » au seul service de l'homme, et un animal intégré dans un cycle de production qui le respecte davantage, tout en préservant l'environnement. De même l'industrie alimentaire se doit de prendre en compte ces exigences et d'en informer les consommateurs, si elle veut éviter des amalgames qui jettent un discrédit injustifié, sur tous les secteurs de production animale.

La production de foie gras n'est pas une denrée indispensable à notre survie. Plus que toute autre, elle soulève d'innombrables réserves quant au bien-être (au sens large du terme, regroupant les notions de respect physiologique et éthologique) des oiseaux que l'on gave de force. Si les conventions européennes sur la protection des animaux dans les élevages doivent être appliquées un jour - sans que l'on joue sur les mots mais simplement en accord avec les principes qui les animent - cette production doit être interdite. En ces domaines tout est question de culture. Et de fidélité à nos engagements.

Qu'est-ce que le gavage?

Selon la définition de l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture), " *le gavage consiste à faire consommer quotidiennement aux palmipèdes une quantité importante d'un aliment très énergétique mais déséquilibré par ailleurs qui conduit à un engraissement intensif et à la formation de foie gras.*"(2*)

Tout animal doit bénéficier d'un logement, d'une alimentation et de soins qui, compte tenu de son espèce, de son degré de développement, d'adaptation et de domestication, sont appropriés à ses besoins physiologiques et éthologiques, conformément à l'expérience acquise et aux connaissances scientifiques.

(titre I - art 3)

La liberté de mouvement propre à l'animal, compte tenu de son espèce et conformément à l'expérience acquise et aux connaissances scientifiques, ne doit pas être entravée de manière à lui causer des souffrances ou des dommages inutiles.

(titre I - art 4 - par.1)

Aucun animal ne doit être alimenté de telle sorte qu'il en résulte des souffrances ou des dommages inutiles et son alimentation ne doit pas contenir des substances qui puissent lui causer des souffrances ou des dommages inutiles.

(titre I - art 6)

Conseil de l'Europe

Convention Européenne sur la Protection des Animaux dans les élevages - Strasbourg
10/03/1976 (1)

Chapitre 4 Le foie gras